

vrions-nous lui rappeler certains avantages dont elle a bénéficié par le passé. Je crois qu'en agissant ainsi nous parviendrions à minimiser l'écart de 5c. en question.

En ce qui concerne les récoltes de 1946 à 1949, nous avons conclu avec la Grande-Bretagne un accord prévoyant la vente d'une quantité de blé déterminée. Je tiens à consigner au compte rendu les quantités de blé que nous avons vendues à la Grande-Bretagne et le prix qu'elle nous en a versé. Je consignerai aussi au hansard les prix du blé de la catégorie n° 2 pour ces années-là.

Durant l'année-récolte 1946-1947, le Canada a vendu 169 millions de boisseaux de blé à la Grande-Bretagne au prix de \$1.55. Le prix du blé de la catégorie n° 2 était de \$2.43. Les producteurs du Canada ont donc perdu 88c. par boisseau, dans la vente à la Grande-Bretagne, cette année-là, soit au total \$148,720,000. Au cours de la campagne agricole de 1947-1948, le Canada a fourni à la Grande-Bretagne 170,600,000 boisseaux de blé au prix de \$1.55 le boisseau. Le blé de la catégorie 2 se vendait \$2.88 cette année-là. Les producteurs de blé du Canada ont donc perdu en moyenne \$1.33 par boisseau, soit un total de \$226,898,000 par suite de notre accord avec l'Angleterre. Nous ne nous sommes pas lamentés à cet égard non plus. Nous estimions que nous avions certains devoirs envers l'Angleterre et que ces ventes étaient strictement commerciales. Nous avons contracté certaines obligations durant la guerre et nous nous en sommes acquittés par ce moyen entre autres. Nous ne nous sommes pas lamentés inutilement.

Durant la campagne agricole de 1948-1949, le Canada a fourni à l'Angleterre 146,342,802 boisseaux de blé à \$2 le boisseau. La Commission du blé vendait, en marge de l'accord, le blé de la catégorie 2 au prix de \$2.23 le boisseau. Les producteurs canadiens ont donc essuyé une perte nette de 23c. le boisseau, soit un total de \$33,658,844. Durant la campagne agricole de 1949-1950, nous avons fourni à l'Angleterre 140 millions de boisseaux de blé à \$2 le boisseau. Le blé de la catégorie 2 se vendait \$2.16. Nous avons donc perdu 16c. par boisseau, soit un total de \$22,400,000.

Le montant total des pertes subies en ces quatre années a donc été de \$431,676,844. Après de longues discussions et beaucoup de propos mal inspirés, nous avons reçu un paiement de 65 millions de dollars du gouvernement canadien. Ce n'était là qu'un versement modique que le gouvernement nous a accordé pour apaiser sa conscience. Il restait un solde de \$366,676,844 représentant les pertes essuyées par les producteurs de blé par rapport aux prix reçus par la Com-

mission du blé à l'égard du blé de la catégorie 2.

En outre, de peur que le ministre du Commerce (M. Howe) et le Gouvernement ne l'oublient, on a permis aux Canadiens, durant la même période, d'acheter le blé aux mêmes conditions que celles qu'on faisait au gouvernement anglais. Les cultivateurs du pays ont donc subi une autre perte de \$136,920,921, ce qui fait pour les producteurs de blé du Canada une perte totale de \$503,597,765. Si le gouvernement anglais examine ces chiffres, je crois qu'il comprendra ce que les producteurs du blé du Canada ont fait et j'espère qu'il s'empressera de signer l'accord sans plus tarder. Il en a encore le temps et, s'il ne le signe pas aujourd'hui, il a jusqu'au 15 juillet. J'espère qu'il ne manquera pas cette occasion d'adhérer à un accord qui lui a été avantageux par le passé et qui, je n'en doute pas, lui sera avantageux dans l'avenir.

Les prix actuels ne sont nullement ce qu'ils devraient être et rien ne nous garantit que nos frais de production ne monteront pas de nouveau en flèche dans un avenir rapproché. A moins que la situation ne se règle en Corée, je ne doute pas que les frais de production augmenteront encore. Si la Grande-Bretagne décide de ne pas signer l'accord, on devrait la traiter comme les autres acheteurs et exiger à l'égard du blé qu'elle obtiendra de nous les prix afférents à la catégorie n° 2.

Le ministre du Commerce s'est rendu dans ce pays en mai 1949, je crois, mais les commerçants anglais ont réussi à le persuader de ne pas exiger davantage à cet égard. Les producteurs de blé de l'Ouest le regrettent amèrement. Il nous reste encore des fonds à toucher à la suite de la vente de notre blé; nous attendons encore et nous continuerons d'attendre.

Pour ce qui est de la Commission du blé, il importe, selon moi, de maintenir cet organisme. Tout comme le préopinant, il me semble que le plus tôt la bourse des céréales cessera de fonctionner, mieux ce sera pour les producteurs du Canada. Elle gaspille beaucoup d'argent à la publication de divers écrits condamnant l'accord international sur le blé et tâchant d'obtenir que les agriculteurs le désapprouvent, afin de pouvoir revenir à son agiotage, c'est-à-dire jouer sur les produits alimentaires et rapporter un argent facile à un certain nombre d'exploitants de l'organisme.

M. F. H. Larson (Kindersley): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de voir que l'accord international sur le blé dont la Chambre est actuellement saisie recueille l'appui unanime de tous les partis. L'honorable représentant